

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 2 décembre 2015 une note d'information relative à l'émission par Attijariwafa bank d'un emprunt obligataire subordonné.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Tranche E cotée	Tranche F non cotée
Plafond	MAD 1 000 000 000					
Nombre de titres	10 000 obligations subordonnées					
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 3,33%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,08% et 4,18%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 2,60%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,35% et 3,45% pour la première année	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 3,33%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,08% et 4,18%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 2,60%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,35% et 3,45% pour la première année	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 3,62%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,52% et 4,62%	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 novembre 2015, soit 3,62%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,52% et 4,62%
Maturité	7 ans				10 ans	
Remboursement du principal	In fine					
Prime de risque	Entre 75 et 85 pbs				Entre 90 et 100 pbs	
Méthode d'allocation	Adjudication à la française					
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)

Le montant total de l'opération adjudgé sur les six tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 1 000 000 000.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - Siège social d'Attijariwafa bank : 2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca.
 - Siège social d'Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II – Casablanca ;
- Disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma)
- Disponible au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/037/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne